33e ANNEE N° 2629 PARAIT LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE 1922

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

TABLEE D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,50

Commerciales (la ligne).....0,60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

La Reconstitution de la France

Nous avons un budget annuel des dépense qui monte à 24 milliards, sur lesquelles 13 milliards vont aux arrérages d'une dette publique d'environ 300 milliards et 5 milliards aux dépenses de guerre. Il reste 6 milliards pour la marche de tous les autres services publics.

Comme les recettes provenant de l'impôt ne s'élèvent pas à plus de 20 milliards, c'est un déficit de 4 milliards que nous devons combler si nous voulons mettre notre budget ordinaire en équilibre.

La chose serait assez facile si nous n'avions à pourvoir qu'à ces dépenses. Une meilleure appropriation de notre régime d'impôts (d'ailleurs si mal établi) et un rendement qu'on peut accroître, des compressions de dépenses qu'on peut faire, surtout sur les budgets de la guerre et de la marine, y pourvoiraient. Mais notre budget est, en outre, grevé de ce que l'on appelle les "dépenses recouvrables" celles auxquelles doivent pourvoir les paiements de l'Allemagne, et qui se montent à 4 milliards pour les pensions militaires et à environ 10 milliards pour la reconstruction de nos régions de l'Est et du Nord dévastées par la guerre, ce qui fait que nous devons pourvoir à une Trésorerie d'un ordre de grandeur pour le moment de 38 milliards par an.

Or, comme la somme de 7 milliards de marks-or que l'Allemagne a payés jusqu'ici aux Alliés, soit en espèces soit en nature, a suffi à peine à couvrir les frais des armées d'occupation sur le Rhin, il s'ensuit qu'on peut dire que nous n'avons pas touché un sou qui ait pu servir à la réparation des dommages de guerre, et que les 45 milliards que la France a déjà dépensés pour la reconstruction des pays envahis ont été fournis par le contribuable français, sous la forme de l'emprunt.

Devant un pareil problème financier, qui domine, à l'heure qu'il est, la politique toute entière de la France, les gouvernants et le Parlement auraient dû prendre des mesures budgétaires et financières exceptionnelles.

Mais pour cette résolution, il fallait avoir des idées et des audaces. La Chambre bleu-horizon ne pouvait monter jusque là. Aussi bien, sommes-nous enlisés dans une politique intérieure et extérieure sans grandeur et menacés d'une faillite générale.

Tout est à refaire en Europe ; et, la première, la France a besoin de réadapter sa politique à la mesure des événements, depuis son système d'instruction nationale jusqu'à sa fiscalité et sa politique mondiale. Au suffrage universel doit correspondre, dans une démocratie, l'éducation universelle. Les républicains de France doivent se pénétrer de cette idée que l'instruction est le grand ouvrier de la grandeur et de la prospérité des nations comme la paix - fondée sur le droit et la justice - est indispensable à la fécondité du travail et à la réfection des richesses détruites.

Ch. Debierre
Sénateur du Nord.

Comice Agricole de l'Arrondissement DE SISTERON

Samedi 16 Septembre

Exposition et concours donnés sous les auspices du gouvernement de la République, subventionnés par M. le ministre de l'Agriculture, la ville de Sisteron et le Syndicat agricole de Sisteron. Une médaille de vermeil, deux médailles d'argent et quatre médailles de bronze accordées par M. le ministre de l'Agriculture au nom du gouvernement de la République.

Première catégorie. — Animaux : chevaux et juments de trait : 1er prix, 100 fr. ; 2e prix, 50 fr. ; 3e prix, 25 fr. ; étalons de race chevaline : prix. 50 fr. ; vaches laitières : 1er prix, 100 fr. ; 2e prix, 60 fr. ; 3e prix, 40 fr béliers adultes isolés : 1er prix, 50 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; béliers non adultes isolés : 1er prix 50 fr. ; 2e prix, médaille de bronze ; brebis adultes pleines ou suivies (par lot d'au moins 10) : 1er prix, 75 fr. ; 2e prix, 50 fr. ; brebis non adultes (par lot d'au moins 10) ; 1er prix, 75 fr. ; 2e prix, médaille de bronze ; verrats : 1er prix, 50 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; porcs gras : 1er prix, 50 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; truies : 1er prix, 50 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; gorets au-dessous de 25 kg. (par nichées) : 1er prix, 50 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; chèvres : 1er prix, 30 fr. ; 2e prix, 15 fr. ; animaux de basse-cour : 1er prix, 20 fr, ; 2e prix, 10 fr.

Deuxième catégorie. — Produits : Section spéciale de culture maraichère réservée exclusivement aux maraichers, horticulteurs, pepiniéristes spécialistes présentant des expositions d'ensemble de produits ; 1er prix, 150 fr. ; 2e prix, 100 fr. ; 3e prix, 60 fr. ; 4e prix, 40 fr.

Première section. — Exposition-Foire de céréales pour semences : Blé de semence, par quantité d'au moins 20 kilos, passé au trieur : prix, 100 fr. - 50 fr. - 25 fr. - une médaille de vermeil - une médaille d'argent - une médaille de bronze ; autres céréales pour semence : prix, 50 fr. - 30 fr. - 20 fr. une médaille d'argent - une médaille de bronze. Chaque exposant de semences de céréales est tenu d'indiquer, par une affiche très apparente, la variété exposée, son origine, l'importance du lot, le poids à l'hectolitre, le prix demandé et tous renseignements utiles de nature à documenter le jury et les acheteurs éventuels.

Deuxième section. — Horticulture (réservée aux producteurs non spécialistes) pommes de terre : 1er prix, 50 fr. ; 2e prix, 30 fr. 3e prix, 20 fr. ; légumes : haricots, pois, courges, etc... : 1 prix de 30 fr. ; 3 prix de 20 fr. ; 4 prix de 10 fr. ; fruits : 1 prix de 30 fr. ; 3 prix de 20 fr. ; 4 prix de 10 fr. ; huiles : 1er prix, 30 fr. ; 2e prix, 20 fr. ; 3e prix, 10 fr.

Troisième section. — Apiculture (miel et cire) : 1er prix, 100 fr. ; 2e prix, 50 fr. ; 3e prix, 25 fr.

Quatrième section. — Matériel agricole perfectionné construit dans la région du Comice : diplôme de médaille d'or ; diplôme de médaille d'argent ; diplôme de médaille de bronze.

Pour le réglement, consulter l'affiche.

Aux Nemrods Sisteronnais

A Monsieur J. P.

Dans un des beaux cafés de la rue de Provence
Un certain soir d'hiver — j'en ai bien souvenance —
Un chasseur nous comptait d'un nemrod cette histoire
Que vous aurez d'ailleurs beaucoup de peine à croire.

C'était donc au moment ou passe la bécasse,
Notre fameux Nemrod — tout comme Tartarin —
Armé de son fusil s'en allait à la chasse
Mais le plus étonnant, c'est qu'il ne tuait rien.

Il s'en fut donc un jour pris de rage furieuse,
Muni d'une passoire, d'un appeau, d'un marteau,
Dans certains marécages, assez prés d'une yeuse
Faisant de son butin les rêves les plus beaux,

Après qu'il eut tiré quelques sons de l'appeau,
Il vit de toute part à travers les roseaux
Venir à lui les bécasses (entre nous un peu poires)
Voir ce qu'il y avait derrière la passoire.

Sitôt que dans les trous elles passaient leur bec
Notre héros les rivait à petits coups bien secs.
Chasseurs ! écoutez-moi : avec ces ustensiles
Vous prendrez de ce fait beaucoup de volatiles.

RIM.

3 Septembre 1922.

COIN DU POETE.

SISTERON

Au pied du roc portant l'antique citadelle
Qui, en des temps anciens, lui servit de rempart,
Sisteron, sans recherche et sans souci de l'art,
Groupe, telle une tendre mère sous son aile,

Son millier de foyers. La ville n'est point belle
Avec ses murs anciens peu tendre au regard
Ses tortueuses rues et puis plus à l'écart,
Ses vieux quartiers où flotte une odeur de poubelle,

Mais les entours sont beaux si la ville ne l'est:
Quel beau panorama se déroule à nos pieds
Si de l'altier Mollard nous gravissons la pente!

La Durance au flot pur serpente doucement
En un superbe lit, qui tout au loin s'étend
Dans un amas confus de collines riantes.

X.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale

SISTERON

Collège.

Rentrée des classes. — La rentrée des classes est fixée au lundi 2 octobre à 8 h. du matin.

M. le Principal a l'honneur de prévenir les familles que les Cours spéciaux ont été réorganisés de façon a rendre effective la préparation au Brevet Elémentaire à l'Ecole Normale et à diverses carrières administratives.

M. le Principal se tiendra à la disposition des familles tous les jours de 9 h. à 12 h. à partir du 15 septembre

Une journée à Barcelonnette.

Notre société musicale qui vient de cueillir des lauriers à Saint-Auban et à Oraison, avait, à son retour, mis à l'étude un projet d'excursion sur Barcelonnette. Après un repos bien mérité et voyant devant elle une liberté sans engagement notre société met son projet à exécution. Elle a donc décidé que son voyage à Barcelonnette aura lieu le dimanche 17 courant en auto-cars par la vallée de la Durance. Retour dans la même journée. Les membres honoraires désireux de participer à cette excursion sont priés de s'adresser à M. Albert Reynaud, président de la société qui donnera tous renseignements utiles concernant ce voyage. Prix de la journée : 30 francs.

C'est la première fois que *Les Touristes des Alpes* rendent visite à nos voisins du nord du Département, c'est une région merveilleuse et de toute beauté qui s'inscrira sur leur étendard a côté d'autres noms de bat..... pardon, nous voulons dire des sorties, qui forment une longue théorie où les petites villes comme Chamonix voisinent avec Turin et Genève.

Nous savons que nos musiciens comptent de nombreuses sympathies à Barcelonnette, ce qui nous autorise à dire qu'un bon accueil leur est dores et déjà réservé.

Avant de partir notre musique se fera entendre jeudi prochain, à 8 h. 30 sur le Cours Paul Arène.

Contributions directes.

M. le contrôleur recevra les contribuables à la mairie tous les samedis à partir du 9 septembre.

Casino-Cinéma.

La direction Garcin ne reculant devant aucun sacrifice pour satisfaire le charmant public sisteronnais, a fait installer un nouvel appareil cinématographique neuf d'où, la projection en sortira que plus nette et tous se feront un plaisir d'assister aux deux grandes soirées de gala, dont le programme est le suivant :

Samedi 9 et Dimanche 10 Septembre 1922
à 9 heures précises

Le Drame du Refuge, grand drame en 4 parties ;

LES TROIS MOUSQUETAIRES, roman d'aventures de capes et d'épées d'Alexandre Dumas. 1er épisode : *L'Auberge de Meung* ;

Casimir et la formule secrète, comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Prix des places : parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr. 50.

Nomination.

Dans le mouvement du personnel enseignant, nous relevons la nomination de M. Oddou, instituteur à Peipin.

Maître zélé et consciencieux, M. Oddou nous apporte, outre ces qualités, le concours de sa vieille expérience. Nous lui adressons une cordiale bienvenue.

Avis.

La chasse est interdite sur les terrains du domaine de Briasc, appartenant à M. Mouret.

On demande

des ouvriéres modistes. S'adresser au Paris-Modes, traverse de la Place.

Eldorado-Cinéma.

Dimanche 10 Septembre, en matinée à 2 h. 30, grande séance cinématographique.

Aubert-Magazine, actualités ;

La Princesse Sourire, avec June Caprice, conte bleu en 1 prologue et 5 parties ;

BUFFALO et BILL, 6e épisode : Une étrange demeure, en 2 parties ;

Poésie et Paté de foie, comédie comique en 2 parties.

Vu le programme très chargé, on commencera aux heures très précises

Prochainement : LES FRERES DU SILENCE, en 10 épisodes.

ETAT-CIVIL

du 1 au 9 septembre 1922

NAISSANCES

Jules Albert Borderie, fabrique de papiers.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Laurent Praline, journalier, et Adelaïde Denise Mille, s. p. de Sisteron.

Mariage

Néant.

Décès

Bontoux Louis Baptistin, 62 ans, traverse Ste-Claire.

Marie Alice Bremond, Vve Auguste Turin, 72 ans, rue Deleuze.

CREDIT A L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois

Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscriptions s'adresser à M. **ESCLANGON**, *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Basses-Alpes)*

Etudes de Me **Félix THÉLENE**,
avocat-avoué à Sisteron (B A.)
et de
Me Martial MASSOT
Chevalier de la Légion d'Honneur
Notaire à La Motte-du-Caire (B-A)

VENTE
PAR LICITATION
D'IMMEUBLES

sis sur le terroir de la commune de **Clamensane**, canton de la Motte-du-Caire. (B. A.)

Il sera procédé le **Dimanche huit Octobre mil-neuf-cent-vingt-deux**, à **deux** heures du soir, à **Clamensane**, canton de la Motte-du-Caire (B. A) dans une salle de la Mairie de cette commune, par Me Martial **Massot**, notaire à la Motte du-Caire, à ces fins commis par jugement du Tribunal Civil de Sisteron du dix-sept juin mil-neuf-cent-vingt-un, à la

Vente aux Enchères Publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés :

DESIGNATION
des Immeubles à Vendre

tous situés sur le terroir de la commune de Clamensane.

PREMIER LOT

Terre labourable, bois taillis et vague au lieu dit "La Confrérie", d'une contenance de 68 ares, 55 centiares, numéros 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83 p. de la section A du plan cadastral de la commune de Clamensane.

Mise à prix : Quatre cents francs.
ci..... **400** francs.

DEUXIEME LOT

Terre labourable et **bruyère** au lieu dit "Vermeilh", d'une contenance de 15 ares, 20 centiares, numéros 162, 163 de la section A du plan cadastral de la commune de Clamensane.

Mise à prix : Quatre cents francs.
ci..... **400** francs.

TROISIEME LOT

Terre labourable au lieu dit "Monant", d'une contenance de 14 ares, numéro 345 de la section B, du plan cadastral de la commune de Clamensane

Mise à prix : Cent francs.
ci..... **100** francs.

QUATRIEME LOT

Terre labourable au lieu dit "Moulart", d'une contenance de 13 ares, 80 centiares, numéro 397 de la section B, du plan cadastral de la commune de Clamensane.

Mise à prix : Six cents francs.
ci..... **600** francs.

CINQUIÈME LOT

Vague au lieu dit "Terre Perdue" d'une contenance de 29 ares, 60 centiares, numéros 625, 626 de la section B, du plan cadastral de la commune de Clamensane.

Mise à prix : Trente francs.
ci..... **30** francs

SIXIÈME LOT

Vague au lieu dit "Clots des Bounets", d'une contenance de 1 hectare, 50 ares, 40 centiares, numéro 1075 de la section B, du plan cadastral de la commune de Clamensane.

Mise à prix : Six cents francs.
ci..... **600** francs.

SEPTIÈME LOT

Routoir au lieu dit "Bion des Naissés, d'une contenance de 4 centiares, numéro 1086, de la section B du plan cadastral de la commune de Clamensane.

Mise à prix : Un franc.
ci..... **1** franc.

HUITIEME LOT

Vague au lieu dit "Combe d'Ambrese", d'une contenance de 42 ares, 20 centiares, numéros 16, 17 de la section C, du plan cadastral de la commune de Clamensane.

Mise à prix : Soixante francs.
ci..... **60** francs.

NEUVIÈME LOT

Vague au lieu dit "Chane", d'une contenance de 1 hectare, 98 ares, 80 centiares, numéros 110, 111, 112 de la section C, du plan cadastral de la commune de Clamensane.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci..... **50** francs.

DIXIÈME LOT

Jardin au lieu dit "Le Safranier" d'une contenance de 60 centiares, numéro 175 de la section B, du plan cadastral de la commune de Clamensane.

Mise à prix : Dix francs.
ci..... **10** francs.

ONZIEME LOT

Bâtiment sis au village de Clamensane, maison d'habitation, écurie remise et dépendances, cloaques, numéros 165, 166, 176, 215 du plan cadastral.

Mise à prix : Deux cents francs.
ci..... **200** francs

Les immeubles ci-dessus désignés dépendent des successions confondues de 1° M. **Silve Louis**, propriétaire, domicilié et demeurant à Clamensancou il estdécédé en mil-neuf-cent-neuf ;

2° La dame **Bremond** Marie-Apolonie, veuve **Silve** Louis, sans profession, décédé à Valernes en mil-neuf-cent-treize ;

3° La demoiselle **Silve** Adrienne, sans profession, décédée à Marseille en mil-neuf-cent-dix-sept.

La vente en a été ordonnee par jugement du Tribunal civil de Sisteron en date du dix sept juin mil-neuf-cent vingt-un, enregistrè, rendu à la requête de :

1° Monsieur **Silve** Ferdinand, propriétaire, domicilié et demeurant à Callavoire ;

2° La dame **Silve** Julie, veuve **Léoufre** Auguste, propriétaire, domiciliée et demeurant à La Motte.

3° La demoiselle **Silve** Magdeleine couturière, domiciliée et demeurant à Valernes ;

4° Monsieur **Silve** Joseph-Baptistin, employé au chemin de fer P-L-M, domicilié et demeurant à Marseille.

5° La dame **Reymond** Sidonie, veuve **Silve** Célestin, propriétaire, domiciliée et demeurant à **Clamensane**, agissant tant en son nom personnel s'il y a lieu qu'en sa qualité de mère et tutrice légale de ses anfants mineurs Martial, Ismaël et Léa **Silve**.

6° Louis **Silve**, propriétaire, domicilié et demeurant à **Clamensane**

7° La dame Marie-Rose **Silve**, sans profession, épouse de Monsieur **Heyriès** Cyrille, et le dit Monsieur Heyriès Cyrille pour assister et autoriser son épouse et pour les cas de droits tous deux domiciliés et demeurant ensemble à **Saint Auban**, commune de Château Arnoux.

8° La demoiselle **Silve** Lucienne, sans profession, domiciliée et demeurant à **Marseille**.

9° La dame **Bouchet** Léonie, veuve **Silve** Jules, épouse en deuxiémes noces de Monsieur **Reyne** Félicien, agissant tant en son nom personnel s'il y a lieu qu'en sa qualité de mère et tutrice légale de son enfant mineur Raoul **Silve** et le dit Monsieur **Reyne** Félicien, cultivateur, agissant tant en sa qualité de co-tuteur du mineur Silve Raoul que pour assister et autoriser son épouse et pour les cas de droits, tous deux domiciliés et demeurant ensemble à **La Saulce** (Hautes-Alpes).

Ayant tous pour avoué Me Félix **Thélène**.

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me **Massot**, notaire à La Motte du Caire à ces fins commis, et déposé en son étude et en présence de : 1° Monsieur **Massot**, greffier de paix à La Motte-du-Caire, y domicilié et demeurant, subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Martial, Ismaël et Léa **Silve** ; 2° Monsieur **Ricard** Emile, retraité du P-L-M, domicilié et demeurant à **La Saulce** (Hautes-Alpes), subrogé-tuteur du mineur Raoul **Silve**, ou eux dument appelés.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Thélène**, avoué poursuivant la vente où à Me **Massot**, notaire à la Motte du Caire, dépositaire du cahier des charges.

Sisteron le 6 septembre 1922

F. Thélène.

© VILLE DE SISTERON

Rentrée des Classes 1922-1923

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---

Pascal LIEUTIER

25, *Rue Droite* — *SISTERON* — *Basses-Alpes*

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres Classiques -- Encres -- Registres

Peintures -- Dessin -- Crayons de couleurs

Cahiers "Le Sisteronnais" et "La Cigale"

— **papier de choix, propriétés de la maison** —

AVIS

Pour répondre aux exigences de la mode actuelle, Mme Vve **ANDRÉ** voulant faire de mieux en mieux, a envoyé à Paris son coupeur et son chef d'atelier, étudier sur place, les modèles nouveaux et les divers changements apportés dans la coupe et la façon du vêtement.

Regrettant de n'avoir pu la saison dernière exécuter toutes les commandes, Mme **André**, prie ses clients de ne pas attendre pour se faire habiller. Les draps nouveaux arrivant chaque jours, ils seront sûrs d'être mis à la dernière mode et à meilleur marché à qualité égale que partout ailleurs.

GRAND ASSORTIMENT

DE VETEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, jeunes gens et enfants

dans tous les genres et dans tous les prix.

AUX OPPRESSES

En toute saison, les asthmatiques et les catarrheux toussent et sont oppressés ; aussi pensons-nous leur être utile en leur signalant la Poudre Louis Legras, le meilleur remède à leurs souffrances. Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux, de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, Boulevard Magenta 139, à Paris.

A VENDRE

MAISON sise à Sisteron, rue Saunerie.

Rez-de-chaussée aménagé pour l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie.

Vastes logements aux étages.

Remises, greniers et écuries sur le quartier Font-Chaude.

S'adresser à Me **Buès**, notaire.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10, Place de l'Horloge, 10

— **reçoit tous les jours** —

CHAPELLERIE FRANÇAISE

N. CLÉMENT, Rue Droite, Sisteron.

M. Clément informe les commerçants en chapellerie qu'il tient a leur disposition un stock formidable de chapeaux et casquettes des principales fabriques françaises avec des prix défiant toute concurence à qualité égale.

A VENDRE

PROPRIETÉ d'AGREMENT

sise à Sisteron *avenue de la gare*, comprenant : bâtiment d'habitation composé de cave, 2 pièces au rez-de-chaussée et deux pièces au premier étage, galetas au dessus, alimentation en eau par citerne.

Pavillon annexe, jardin arrosable d'une contenance cadastrale de 24 ares, 1 centiares.

Pour renseignements, s'adresser à Me **Buès**, notaire à Sisteron.

Le Guide Touristique de la Haute-Provence est en vente à l'imprimerie-Librairie Pascal Lieutier.

Prix du Guide 3 fr. 50.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée

Dépliants-Cartes de la Route des Alpes de Nice à Evian

La Compagnie P-L-M vient d'éditer une collection artistique en 5 couleurs de 6 dépliants-carte correspondant aux 6 étapes de ses services de la Route des Alpes :

1° Nice-Barcelonnette.
2. Barcelonnette-Briançon.
3° Briançon-Grenoble.
4° Grenoble-Annecy.
5° Annecy Chamonix.
6° Chamonix-Evian.

Chaque carte, placée sous couverture rehaussée de deux aquarelles représentant des vues de la région comporte en outre du kilométrage dans les deux sens et du profil de la route, l'indication des points caractéristiques : villages, cols, sommets, glaciers, etc.. Les sommets et glaciers visibles de cette route sont répérés par des flèches de direction de façon que le voyageur puisse se rendre facilement compte de leur situation.

Prix de vente : 2 fr. la carte ; 10 fr. la pochette de 6 cartes, dans les Agences P-L M, les Bureaux de renseignements et Bureaux de ville du Réseau. Envoi par poste recommandé sur demande adressée à l'Agence P-L-M, 88, rue St-Lazare à Paris ou au service de la Publicité de la Compagnie P-L-M, 20 boulevard Diderot. à Paris et accompagnée de la somme de 2 fr. 40 par carte, 10 fr. 85 par pochette de 6 cartes pour les expéditions à destination de la France ; 2 fr. 45 par carte, 11 fr. 05 par pochette de 6 cartes pour les expéditions à destination de l'étranger,

***

Facilités de transport consenties aux visiteurs de l'Exposition Coloniale de Marseille.

En vue de faciliter la visite de l'exposition de Marseille, la Compagnie Paris Lyon-Méditerranée a pris les mesures ci-après :

Trains spéciaux à prix réduits

Des trains spéciaux de 2e et 3e classe comportant une réduction de 50 o/o sur le plein tarif seront mis en marche au départ de Paris et des principales gares du réseau à des dates qui seront fixées ultérieurement Les billets donnant droit au train spécial auront une validité de 15 jours. Pour le retour au point de départ, les voyageurs pourront emprunter les trains du service ordinaire.

Voyageurs en groupes

Une réduction de 40 o/o est consentie aux groupes effectuant un parcours simple minimum de 25 kilomètres composés de 10 voyageurs au moins et de 25 voyageurs au plus, se rendant à Marseille, sans faire usage des trains spéciaux, pour y visiter l'Exposition. Ces billets ont la même durée de validité que les billets d'aller et retour ordinaires, avec un minimum de 8 jours.

3e. — Visiteurs de l'Exposition se déplaçant isolément autour de Marseille

Pour permettre aux visiteurs de l'Exposition de parcourrir le Littoral il est délivré des billets spéciaux d'aller et retour de Marseille à Cannes, Nice et Menton, valables 15 jours et donnant droit, tant à l'aller et qu'au retour à deux arrêts en cour de route.

Rappellons également que les billets d'aller et retour délivrés de toute gare française, pour Marseille, pendant l'Exposition, ont une validité exceptionnelle de 8 jours, lorsque leur validité normale est inférieure à cette période. D'autre part les voyageurs porteurs de billets simples ou d'aller et retour pour les gares au-delà de Marseille peuvent s'arrêter à Marseille pendant 72 heures. Ce délai de 72 heures s'ajoute à la durée normale de la validité du billet.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. Glaser *le reputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sébastopol,* qui visite la région depuis de longues années,

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

M. Bouchet J. à la Crau par St Remy de Provence (Bouches du Rh.) hernie guérie ;

M. Guidetti, rue Puy de Lôme, Maison Bernardin La Ciota (B-du-R.) hernie guérie.

M. Armand Félix, quartier Rhussamp Orange (Vaucluse) hernie double guérie.

M. Garnier J.-A. quartier de la Banne, à Auriol (B-d R) Hernie volumineuse guérie.

M. Grailles Hillide à Tanneron par Haubeau (VAR) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à DIGNE, 16 septembre Hôtel Boyer-Mistre.
à VEYNES, 17 septembre, Hôtel de la Gare.
à **SISTERON**, mercredi 20 septembre de 8 h. à 3 h. hôtel des Acacias.

CEINTURE-MAILLOT CEINTURE-CORSET

Nouvelle Ceinture Ventrière

Grossesse. Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
Brochure FRANCO sur demande

Ancien

CABINET DENTAIRE F. VALOPIN

Les consultations seront données désormais personnellement tous les **lundis** de 9 h. à 18 h. par

M. **E. CORONADO**

chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.

FAIBLES, SURMENÉS

et **tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies** ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront **FORCE, VIGUEUR, SANTÉ**, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels**. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix :** Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - **PARIS** - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Bœuf.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Passard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille chez Mme Monier, kiosque 12, des allées de Meilhan.

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur
9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux satin collés
Transformations pour Dames seulement
BLANCHISSAGE DE PANAMAS

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN
ART ET BATIMENT

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Faubourg La Baume
SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe
Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

SEULE !

La SOUVERAINE

de Constant LAZARE
GUÉRIRA
Enfants et Adultes
INFAILLIBLEMENT
des Vers, Coliques, Convulsions, Constipation, etc. etc..

En Vente dans toutes les Pharmacies

Dépôt Général { Laboratoires des Produits Constant LAZARE
G. DOU, Pharmacien
Place St-Honoré — AIX-EN-PROVENCE

— Dépôts Généraux —

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE
Maroquinerie - Articles de fantaisie

PASCAL LIEUTIER

25, rue Droite -- SISTERON — B.-Alpes

Chaussures en tous Genres

AUTRAN Adolphe

11, Rue de Provence - SISTERON -:-

GRAND ASSORTIMENT DE CHAUSSURES DE LUXE POUR
HOMMES, DAMES, GARÇONNETS, FILLETTES, ENFANTS
Toile blanche, Tennis, Espadrilles, Corde

CHAUSSURES DE CAMPAGNE
sur mesures, fabriquées dans son atelier
— Réparations —
PLUSIEURS ARTICLES SOLDÉS
Le tout à des prix très réduits

QUE DE FORTUNES sont gagnées chaque année par d'humbles ouvrières ou employés possesseurs d'une **OBLIGATION A LOTS**. Chaque jour l'on apprend qu'un tel pauvre hier, a conquis la *RICHESSE*. Les **VALEURS A LOTS** représentent l'épargne la plus attrayante, la mieux garantie du bas de laine Français.

Acheter des Valeurs à lots, c'est faire œuvre de prévoyance et OUVRIR SA PORTE à la FORTUNE.

F. HAUËT

SEUL REPRÉSENTANT

58, Av^e de la VICTOIRE
NICE
(A.M)

Le plus moderne des Journaux

EXCELSIOR

le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements.

Prix des Abonnements pour les Départements:
Trois mois. 18 fr. | Six mois. 34 fr. | Un an. 65 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste des PRIMES GRATUITES fort intéressantes dont une

ASSURANCE de 5.000 frs
1° Contre tous accidents provenant du fait d'un moyen de locomotion ou de transport quel qu'il soit, ou 2° Contre accidents de domestiques.

0 fr. 20 le N° dans les Départements

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires

1° La colle blanche supérieure
" FIXOL "
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90

La meilleure des colles actuelles
• • POUR TOUS USAGES • •

2° L'encrier breveté S. G. D. G.
Inversable à niveau constant
Le " PLENUM "
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.

Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

AFFAIBLIS GUÉRIS par la

MINÉROLASE DUPEYROUX : *Mme Albert DAUVERGNE, 10, rue Montbauron, Versailles (Seine-et-Oise)*, (Entérite avec hémorragies intestinales depuis 1 an), rétablie en 10 mois (Attest. du 28 fév. 1922); *M. Jules MAES, à Ormoy-Villers (Oise)*, resté frileux, fragile, sensible au froid, sujet aux rhumes, sans grand appétit, à la suite d'une pneumonie contractée en 1911, complètement rétabli en 24 mois (Attest. du 23 fevr. 1922); *M. Maurice THIERRY, Ferme de la Grange, à Saint-Paterne (Indre-et-Loire)*, éprouvait, dès son jeune âge, une grande faiblesse aux changements de saison, manquait d'appétit, était resté petit, est devenu fort et robuste après 2 années de traitement. Agé actuellement de 17 ans, il pèse 60 kilos et mesure 1m62 (Attest. du 14 fév. 1922); *Mme Marthe PRENANT, à Mondoubleau (Loir-et-Cher)*, avait toujours été très nerveuse, a souffert, en décembre 1918, d'un mal de gorge, puis, en quelques jours, est tombée dans un état de faiblesse très grave au point qu'elle n'avait plus aucune force dans les jambes et qu'il fallait l'aider à marcher, de plus, son caractère était toujours agacé par des idées noires et par une sensation de constriction dans la poitrine, a été fortifiée et améliorée au bout de 3 mois au point de pouvoir reprendre ses occupations habituelles, guérie en 35 mois (Attest. du 10 fév. 1922); *Mme Juliette BINVAULT, à St-Règles (Indre-et-Loire)*, profondément anémiée par un allaitement trop prolongé de 15 mois, affaiblie, sans appétit, fatiguée au moindre travail, forcée de garder le lit des journées entières, 2 ou 3 jours par semaine, époques très pâles et douloureuses, améliorée en 3 semaines, complètement rétablie en 2 mois (Attest. du 8 fév. 1922). La **Minérolase Dupeyroux** est le moins cher des fortifiants car la bouteille, suffisante pour une cure de un mois ou deux, suivant l'âge, est envoyée f^co à domicile contre 11 fr. en mandat-carte adresse au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui expédie gratis et franco sur demande, son *Etude* sur la Minérolase et un questionnaire pour consultations GRATUITES par correspondance.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON